Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

NOUS DEVONS ÊTRE FIERS!

Bafoués, mais certainement pas abattus par la Loi spéciale de retour au travail qui nous a brimé(e)s d'un droit primordial d'obtenir une convention négociée.

Les membres se sont tous unis dans un extraordinaire effort et nous avons reçu, à la Section locale de Montréal, des milliers d'enquêtes de griefs concernant les nombreux droits conventionnels que l'employeur s'est permis de nous retirer pendant les grèves rotatives.

La Section locale tient à remercier les délégué(e)s syndicaux et tous ceux et elles qui ont participé à cet effort collectif qui n'a pas été inutile… Ce n'est pas par gentillesse que la direction de Postes Canada a reculé et a remboursé vos crédits de vacances, vos crédits de journées personnelles et votre allocation de gants et chaussures! Sachez que les griefs concernant les vacances annulées, les crédits de journées de récupération, les primes de quart, de fin de semaine, de repos et de bilinguisme, la journée férié du 11 novembre 2018, les congés d'adoption et de maternité, ainsi que la CNESST ont été déposés et que nous comptons faire entendre nos droits!

NE NOUS LAISSONS PAS MANIPULER!

Solidarité,

Lise-Lyne Gélineau
Présidente
STTP-Section locale de Montréal
LLG/sg sepb-574

UNIS NOUS VAINCRONS

Montréal, le 15 janvier 2019 / 258